

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 29 (1983)

Heft: 4

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par Danièle Dubacher

Janvier

31 — Le nouveau ministre de l'économie, Kurt Furgler, présente le plan de relance gouvernemental. Il propose d'injecter 2 milliards dans l'économie nationale, soit : 641 millions pour moderniser notre armée, 42 millions pour la protection civile, 99 millions pour le renouvellement du matériel des chemins de fer privés, 13 millions pour l'épuration des eaux, 10 millions pour la correction des cours d'eau, 14 millions pour l'assainissement de l'économie fromagère, 18 millions pour la construction et l'entretien des routes nationales et 5 millions pour l'amélioration du logement dans les régions de montagne.

Février

1 — Le Palais fédéral vit une fausse alerte à la bombe. A la suite d'un coup de fil anonyme, le bâtiment est évacué sans panique à 17 heures. Le matin, 24 députés ont déjà trouvé dans leur courrier un paquet contenant des explosifs, heureusement privés du mécanisme d'allumage. Cette action est revendiquée par le groupement « Do it yourself » (antinucléaire).

2 — Victoire pour les Suissesses de l'étranger. Il semble que très bientôt elles auront les mêmes droits que les hommes dans la transmission de la nationalité.

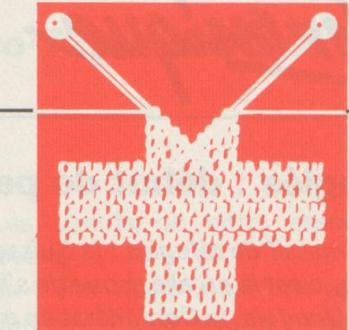
3 — 8 000 antinucléaires manifestent à Bâle.

4 — Wildensbuch (ZH). Les 130 habitants et leurs autorités entrent en guerre contre l'armée. Ils lutteront par tous les moyens légaux afin d'empêcher la construction d'un obstacle antichar qui diviserait le territoire communal en deux.

4 — Le vice-président américain, M. Bush, arrive à Genève. Au programme : allocution devant le comité du désarmement (ONU), entretien privé avec les représentants de son pays aux négociations START et sur les euro-missiles, puis rencontre à la mission de l'URSS avec les négociateurs soviétiques. Dans l'après-midi, trois quarts d'heure de discussion avec M. Pierre Aubert.

7 — A la suite de « la découverte » à Nice d'une liste de 5 000 français détenteurs d'un compte bancaire en Suisse, les banquiers de notre pays font montre de scepticisme. Selon eux, il est invraisemblable, vu le compartimentage de l'information, d'établir une relation entre le nom du client et son compte numéroté.

7 — Un chef syndical de la Tribune de Genève est licencié pour avoir déclaré en lisant une lettre de la direction « ils sont tarés ». Les employés entrent en grève.



7 — Première suisse au CHUV (Hôpital Lausanne). On sépare 2 Siamoises de 6 mois. Les foies étaient soudés, les deux cœurs séparés mais enveloppés dans le même péricarde. Les bébés sont arrivés de Roumanie grâce à Terre des Hommes.

8 — Par 22 voix contre 8 et 2 absences, la commission du Conseil national qui examine le projet de l'adhésion de la Suisse à l'ONU adopte l'entrée en matière.

8 — La presse féminine alémanique compte un nouveau journal « In ». Il paraîtra chaque mois avec un tirage de 60 000 exemplaires.

9 — Une pétition munie de 25 000 signatures demande la suspension des livraisons de Pilatus PC-7 et de tout autre matériel militaire au Guatemala.

9 — L'Office fédéral de la statistique indique que l'on dispose en Suisse d'une voiture pour 2,6 habitants. L'augmentation a été de 63 % en 10 ans. Les voitures de tourisme proviennent pour 44 % de la RFA, 18 % de France, 15 % du Japon et 11 % d'Italie.

10 — Signature à Liestal du contrat d'un éventuel rattachement du Laufonnais au canton de Bâle-campagne. Les parties sont le gouvernement de Bâle-campagne et la Commission de district de Laufon. La votation populaire devrait avoir lieu le 11 septembre.

- 10** — Après bien des tribulations et un compromis qui permet aux deux parties de sauver la face, la Tribune de Genève reparaît. La direction n'a pas cédé sur la question du licenciement du syndicaliste et ce dernier a décidé d'attendre la décision du Tribunal des prud'hommes en ce qui concerne sa réintégration.
- 11** — Avec 1 jour d'avance, Lausanne fête les 80 ans du romancier Georges Simenon qui est « de chez nous » depuis 28 ans. Le père de Maigret est né en réalité le 13 février 1903, mais sa mère, superstitieuse, a choisi de l'inscrire le 12.
- 13** — A Lucerne, plus de 2 000 Chinois résidant en Suisse fêtent l'année du cochon, dont c'est le 1^{er} jour, qui apporte bonheur et prospérité.
- 14** — Le Département fédéral de l'économie publie des informations tirées d'une étude faite à l'université de Bâle. Il en ressort que durant les 25 dernières années, la part des gros revenus a diminué et le pouvoir d'achat des petits et moyens revenus a augmenté.
- 14** — Les CFF annoncent pour l'année 1982 un déficit de 510 millions. Par rapport à l'année précédente, l'augmentation est de 230 millions.
- 15** — La Commission des finances du Conseil national examine les perspectives financières pour 1984-1986. Pour arriver à la disparition des déficits dans trois ans : 1) élévation de la franchise et participation plus importante des assurés aux caisses-maladie ; 2) réduction de l'aide au développement ; 3) renonciation à des constructions dans le domaine universitaire ; 4) vignette auto-
- routière ; 5) imposition plus forte du tabac et de l'alcool.
- 16** — Plus léger, plus court, plus précis, moins bruyant... c'est le nouveau fusil d'assaut dont nos miliciens seront dotés, en 1990, selon décision prise par le Conseil fédéral.
- 17** — A la suite de 82 licenciements, le personnel d'une entreprise spécialisée dans la construction de machines pour voies ferrées (Matisa-Crissier et Renens) décide de se mettre en grève. Les ouvriers demandent le chômage partiel pour tout le personnel en lieu et place des licenciements.
- 17** — Tandis que se déroulent à Genève les négociations sur les euromissiles, des jeunes manifestent en faveur du désarmement, de manière on ne peut plus pacifique, en se couchant par terre devant la mission soviétique.
- 19** — On connaît maintenant tous les nouveaux champions suisses de ski. Femmes : descente, Doris de Agostini ; géant, Erika Hess ; spécial, Brigitte Gadient. Hommes : descente, Conradin Cathomen ; géant, Max Julen ; spécial, Jacques Lüthy.
- 20** — Plus grande sévérité des autorités cantonales à l'égard des travailleurs clandestins. Le Département fédéral de justice et police communique qu'en 1982, 2 326 travailleurs clandestins ont fait l'objet d'une interdiction d'entrée et que 77 personnes ont été expulsées de Suisse.
- 21** — Si vous voyagez en train en Suisse, n'acceptez pas de jus de fruit de la part d'un inconnu. Il peut être mélangé à un somnifère. Depuis le début du mois, un homme a piégé plusieurs touristes en les endormant de cette manière. Ces derniers se sont réveillés délestés de leurs bagages et portefeuille.
- 23** — Berne proteste auprès du Ministère polonais des affaires étrangères. A la suite de l'occupation de l'ambassade de Pologne en septembre dernier, il a été découvert que l'attaché militaire de ladite ambassade se livrait à des activités d'espionnage visant des aérodromes militaires suisses.
- 24** — Une initiative populaire déposée par 4 petits partis d'extrême gauche, munie de 117 207 signatures, est déposée à la Chancellerie fédérale. Elle demande la retraite AVS à 62 ans pour les hommes (au lieu de 65 ans), à 60 ans pour les femmes (au lieu de 62 ans). Ainsi on pourrait s'attendre à la libération de 70 000 emplois, avantage appréciable en temps de chômage.
- 24** — Si les CFF nagent dans les chiffres rouges, les comptes des PTT bouclent avec un bénéfice de 133 millions. On en escomptait 188.
- 27** — Votations fédérales. La nouvelle réglementation des droits de douane est acceptée de justesse par 679 175 voix contre 609 764. Les automobilistes continueront ainsi à financer le réseau routier. Quant à l'article constitutionnel sur l'énergie, s'il est accepté par une faible majorité de votants, 649 466 oui — 626 002 non, il est refusé par les cantons : 12 à 11. C'est la quatrième fois qu'un projet trébuche sur la majorité des cantons.
- 27** — Votations cantonales. Désormais les femmes auront le droit de vote dans toutes les communes du canton des Grisons.